

# Tutorer un jeune en emploi d'avenir

Le dispositif « emploi d'avenir » prévoit la mise en place d'un tutorat dans les organisations d'accueil. Compte tenu des critères d'éligibilité aux emplois d'avenir et de la dimension « insertion » qu'ils revêtent, le tutorat doit être envisagé comme un accompagnement permettant de renforcer l'employabilité des personnes, leur adaptation à leur poste de travail et donc leurs chances d'être pérennisés dans l'emploi, par exemple en obtenant un titre professionnel. Le rôle du tuteur va consister également à détecter les besoins du tuteur en lien avec les domaines de compétences clés des métiers de la branche professionnelle concernée, de manière à favoriser sa réussite.

## Objectifs de la formation

- Amener les participants à mieux comprendre le rôle, le positionnement et la mission d'un tuteur d'un(e) jeune en emploi d'avenir.
- Sensibiliser le tuteur au repérage des jeunes en difficulté dans leur maîtrise des savoirs de base, avoir une lisibilité sur les différentes typologies de situation.
- Connaître les dispositifs d'accompagnement ou de formation existants.
- Renforcer ses connaissances sur les métiers du secteur et sur leurs modalités de certification.

## Publics concernés

Tous professionnels assurant la fonction de tuteur auprès d'un(e) jeune recruté(e) en emploi d'avenir.

## Contenu

### Module 1 : le rôle, les missions et les outils du tuteur d'un jeune en emploi d'avenir

- **Appréhender la spécificité des contrats d'avenir**
  - Les enjeux du dispositif « emplois d'avenir » et du tutorat.
  - Les conditions de l'efficacité du tutorat : processus tuteur et pédagogie.
  - Articulation entre professionnalisation et formation.
- **Connaître le rôle du tuteur et définir la posture du tuteur**
- **Construire une représentation réaliste et pratique du travail de tuteur**
  - Les différents temps du tutorat.
  - Les méthodes du tuteur.
  - L'utilisation des erreurs comme situation éducative.
- **Identifier les différents savoirs et organiser la transmission**
  - Les différentes formes de savoirs et de connaissances.
  - L'organisation de la transmission.
  - La pédagogie dans l'action et les situations professionnelles de référence.
  - Le développement des compétences au travers de situations formatives.
- **Acquérir et/ou développer des outils pour le tutorat des jeunes professionnels**
  - Amener à l'intégration d'outils d'analyse.

- Etablir et développer une relation constructive avec le tuteur.
- Elaborer un contrat de progression et de suivi.
- Mettre en place un dispositif d'évaluation de l'apprentissage.
- Elaborer et utiliser un guide tuteur.

### Module 2 : retour sur expériences

- **Evaluer le travail réalisé en tant que tuteur**
  - Les actions mises en place.
  - Les procédures suivies, les outils et les supports utilisés.
  - Les résultats obtenus.
- **Analyser les résultats obtenus et repérer les obstacles**
  - Identifier les difficultés rencontrées.
  - Choix des situations à analyser.
- **Construire des réponses aux difficultés rencontrées et développer ses compétences**

## Méthodes et moyens pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques : associée à une démarche active et interactive, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la problématique attachée à la thématique.
- une analyse des pratiques professionnelles : elle permet une prise de recul dans les situations professionnelles et favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, ...).

## Intervenant

Valérie AUCAUCOU, formatrice-consultante spécialisée dans le management de projet et les dispositifs de formation et de transmission des connaissances et des savoirs faire.

Delphine CALAS, responsable de projet de formation et formatrice spécialisée.

## Renseignements et inscriptions

catalogue@infipp.com

### Cycle de 3 et 2 jours

Dates :  
20, 21, 22 mai 2015  
25, 26 juin 2015

Coût pédagogique :  
**980 €**

Lieu : Lyon ou sa proche banlieue

**L107**

[www.infipp.com](http://www.infipp.com)

INFIPP est enregistré et évalué positivement par l'OGDPC en qualité d'organisme de développement professionnel continu (DPC).  
Le programme correspondant à cette fiche est enregistré sur le site de l'OGDPC ([www.ogdpc.fr](http://www.ogdpc.fr)) sous la référence **12051400279**